

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

PATRIMONIALISATION

Morisset, Lucie K.

Université du Québec à Montréal

Date de publication : 2025-10-12

DOI : <https://doi.org/10.47854/yx2vs365>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

Cette notice propose une revue de nature historique et épistémologique du mot « patrimonialisation » en tant que paradigme, et un bilan de l'évolution des théories, des études et des pratiques proposées à cette enseigne depuis une trentaine d'années, particulièrement en français. Définissant la patrimonialisation comme un processus situé dans un contexte temporel et caractérisé par le truchement d'un objet observé sous la loupe d'un courant analytique épanoui à la fin du XX^e siècle, cette notice se conclut par quelques considérations sur l'évolution parallèle des études patrimoniales publiées en anglais, notamment à l'enseigne des *critical heritage studies* et du paradigme de l'*authorized heritage discourse*, et évoque des enjeux culturels et scientifiques de ces tendances épistémologiques contemporaines.

De nos jours, le terme « patrimonialisation » désigne habituellement le processus par lequel un objet est doté de significations – et éventuellement d'une forme – associées dans l'imaginaire collectif au « patrimoine » et connotant l'intérêt public de conserver quelque chose. Ce processus peut inclure la sélection de l'objet ou d'un groupe d'objets ; la sélection procède par l'attribution d'un statut juridique ou par d'autres formes de reconnaissance, des actions de conservation, voire des gestes ou des discours interprétatifs de mise en valeur.

Sous cette définition, la « patrimonialisation » a consacré un sujet de recherche et un engouement scientifique peu commun : depuis la dernière décennie du XX^e siècle, on ne compte plus les travaux qui ont déroulé le lexique de la patrimonialisation dans la francophonie. En effet, la patrimonialisation se dit et se pense d'abord en français : ses fondations sont francophones.

Le mot semble s'être échappé de l'univers des sciences juridiques. Il apparaît pour la première fois dans le *Dictionnaire des mots nouveaux* (Richard de Radonvilliers 1845 : 452), dans lequel il est défini principalement comme « action de patrimonialiser » ; il s'est épanoui depuis le milieu du XIX^e siècle en tant que possession individuelle, familiale ou publique. Puis il ressurgit au tournant des années

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Morisset, Lucie K., 2025, « Patrimonialisation », *Anthropen*.
<https://doi.org/10.47854/yx2vs365>

1990 pour qualifier l'acquisition d'une valeur par des œuvres d'art (Menger 1991) ou par d'autres objets susceptibles d'entrer au musée. Dominique Poulot (1988) l'utilise comme synonyme « d'une dilatation infinie des expôts » dans *Le Débat* ; le terme « patrimonialisation » apparaît aussi quelques mois plus tard, dans la même revue, comme illustration d'un « souci de conservation généralisé », dans un échange initié par Pierre Nora entre Alain Finkielkraut et Marcel Gauchet (1988). La dénotation dépréciative que lui prêtent certains s'efface rapidement pour conférer à la « patrimonialisation » un rôle analytique : en 1992, dans le deuxième numéro de *Public et musées*, l'historien Dominique Poulot et le sociologue Jean Davallon l'utilisent tous les deux, Poulot dans son article « Bilan et perspectives pour une histoire culturelle des musées » (1992a) et Davallon dans l'introduction qu'il signe (1992). Dès lors, le mot permet d'investiguer une « opération [...] dont bénéficient les objets » (Davallon 1992). Plus largement, la patrimonialisation désigne la « production de lieux de mémoire » (Poulot 1992b), thème d'enquête dont elle marque l'essor : c'est sur ce sujet, mais sans le mot, que l'article « Produire les hauts-lieux du patrimoine » (Davallon 1991) renversait à l'époque les a priori communs, en postulant que le patrimoine ne préexiste pas, mais plutôt qu'il est produit. En effet, comprendre la « patrimonialisation », qui repose sur ce postulat, requiert un détour par le « patrimoine », aussi pour saisir, entre les monuments et les musées, les oscillations pluridisciplinaires de ce champ du savoir.

Le patrimoine, qui prête vie à la patrimonialisation, provient lui aussi de l'univers juridique, dont il ne s'est vraiment affranchi qu'à compter des années 1980. Utilisé en histoire de l'art pour désigner les « choses du passé transmises à la postérité », selon la définition qu'en donne en 1992 Jean-Michel Leniaud, on le trouve, certes, dès les années 1940 sous la plume du premier historien de l'art du Québec, Gérard Morisset, qui exerçait auparavant la profession de notaire (Morisset 1940). C'est toutefois sous l'effet de la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* (1972) et de son intégration dans les lois nationales que ce que l'on désignait plus couramment, depuis la fin du XVIII^e siècle, comme des « monuments historiques » – ou, depuis la *Convention de La Haye* de 1954 (UNESCO 1954), comme des « biens culturels » – prend cette appellation de « patrimoine ». D'apparence plus transnationale du fait de ses traductions (*heritage* en anglais, *patrimonio* en espagnol, etc.) dépourvues de connotations aux cadres nationaux qui mobilisaient les biens culturels, les monuments ou autres *antiquities*, cet usage était aussi plus abstrait : en 1964, par exemple, la *Charte de Venise* (ICOMOS 1964), dotée d'une vocation internationale semblable, n'évoquait un vague « patrimoine commun de l'humanité » que pour justifier la mise en œuvre de principes d'intervention sur des monuments et des sites qui le composeraient. C'est d'ailleurs cet aspect englobant qui aurait motivé l'UNESCO dans le choix de ce mot, « patrimoine », afin, en 1972, de désigner à la fois des dimensions culturelles et des éléments associés à la nature (Maurel 2010).

Selon les lexicographes Tristan Hordé et Alain Rey (2005), cette abstraction conceptuelle du « patrimoine » serait spécifique à la langue française ; à l'instar de plusieurs générations de juristes qui ont soulevé son indéfinition (par exemple, Dramard 1902), l'historiographie des études patrimoniales, comme on appelle maintenant ce vaste domaine du savoir logé à l'enseigne de la patrimonialisation, tend

à lui donner raison. Peut-être est-ce pour cette raison que ce « patrimoine » – qui a donc connu dans les années 1980 une internationalisation rapide – va soulever quelque suspicion dans la communauté scientifique. Ce qu'il désignait était en effet auparavant plutôt un objet positif de pratique, conçu comme un héritage du passé, et les interventions qu'il sollicitait à ce titre, codifiées par des normes de déontologie et des chartes (comme la *Charte de Venise* ou *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites*), ne soulevaient guère de discussion hors des champs professionnels de l'archéologie et de l'architecture historique qu'elles balisaient : c'est ce secteur de pratique et de régulation qu'en anglais on appelle encore, selon les régions, *historic preservation* ou *historic conservation*.

Les interrogations scientifiques autour du « patrimoine » viennent aussi de la multiplication des professions et des champs du savoir que le changement lexical accompagne et soutient dans les années 1970 et 1980. Alors que, particulièrement en France, la Révolution avait fait des monuments historiques et des musées des créatures jumelles, dominées principalement par des historiens d'art et d'architecture, des architectes, puis des archéologues, ce royaume institutionnel a, au XX^e siècle, accueilli l'ethnologie (et avec elle, même assez tôt, certains anthropologues). Celle-ci, tout en conquérant un statut savant annoncé lors de la création, en 1928, de la Société internationale d'ethnologie française, jalonnera la fragmentation progressive de l'institution des monuments historiques. Cette diversification se poursuivra, par exemple, avec l'inauguration en 1941 du Musée national des arts et traditions populaires, puis avec la diffusion de la muséologie à compter des années 1950 et, enfin, avec la création en 1980 de la Mission du patrimoine ethnologique, au sein de la nouvelle Direction du patrimoine du ministère français de la Culture, qui regroupera dorénavant les Monuments historiques, l'Inventaire général et l'Archéologie (Dufour 1992 ; Barbe 2008).

Ainsi, par-delà le monument historique et ses pratiques professionnelles, le patrimoine acquiert à partir des années 1980 des dimensions interprétatives à l'enseigne d'un corpus grandissant de canons disciplinaires auxquels, d'ailleurs, il insuffle parfois un « tournant réflexif » (Tornatore 2004). Pour un nombre croissant des chercheuses et chercheurs qui l'abordent, il n'est alors pas plus immanent que la science qui l'établit n'est infuse. Puis viennent les questions d'ordre ontologique. L'entrée en scène du patrimoine s'inscrit en effet dans « la fin des grands récits », comme l'expose à l'époque François Lyotard (1979). Tandis que le monument historique, créature du siècle des Lumières, était un instrument de connaissance du passé conçu comme universel (notamment en France et dans les contrées sous influence française, alors que dans l'Europe germanique, ce caractère positif s'était effacé depuis longtemps ; voir Riegl 1903), le patrimoine, en le remplaçant officiellement au titre d'institution, accommode la multiplication des passés qui bruissait à la fin des années 1960 dans les écomusées et que la décolonisation française voit éclater dans le troisième quart du XX^e siècle. Parallèlement, le courant dit de « nouvelle muséologie », auquel participe d'ailleurs la revue *Public et Musées*, précédemment citée, transforme semblablement le musée qui, de grenier qu'il était, devient un « dispositif », c'est-à-dire qu'il n'est plus un simple réceptacle, mais un agent. Le patrimoine procède ainsi du courant paradigmatique qui, autour des années 1980, confronte l'histoire à la mémoire, popularisé par les *Lieux de mémoire* de Pierre

Nora (Nora 1984-1992) et illustré, au Québec, par l'appel de l'historien Jacques Mathieu à une « morphogenèse du passé » (Mathieu 1995). En d'autres mots, les disciplines qui ont accompagné et conforté l'usage du mot patrimoine, de concert avec l'indéfinition conceptuelle de ce mot, ont dégagé un horizon scientifique pluridisciplinaire à l'enseigne de ce qu'on pouvait alors appeler la « patrimonialisation ».

La patrimonialisation marque donc un basculement du savoir, qui se situe à la conjonction de deux phénomènes quasiment simultanés. D'abord, avec l'apparition du mot « patrimoine », arrive le changement de la considération scientifique de ce qui était auparavant considéré au titre de monument historique ou de bien culturel, passant d'un registre descriptif à un registre analytique. C'est ce chantier que Françoise Choay ouvre de manière spectaculaire en 1992 avec *L'Allégorie du patrimoine*, en fédérant, sous ce qu'elle qualifie de « patrimoine historique », « une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé » afin, écrit-elle, de « placer [ce] patrimoine historique bâti au cœur d'une réflexion sur le destin des sociétés actuelles ». Ensuite survient l'appropriation du mot « patrimonialisation » en tant qu'outil heuristique de ce projet intellectuel, qui va dès lors à la fois inculquer une profondeur temporelle insoupçonnée à la démarche historico-interprétative en sciences humaines, multiplier les possibilités de l'histoire publique et de l'interprétation historique et donner une nouvelle teneur au débat sur les dimensions sociales de la culture.

Le passé du monument historique était un miroir tandis que celui du patrimoine est une matriochka : la compréhension de ce passé imposant la connaissance de sa production, la patrimonialisation permet de baliser cette mise en abyme en révélant les processus qui la jalonnent, à un moment donné ou dans le temps. Du monument historique en tant que dispositif du savoir, la patrimonialisation préserve en effet, au moins dans ses premières années, le truchement d'un objet ; toutefois il ne s'agit plus de décrire cet objet pour accéder au passé (en conservant ses traces), mais bien d'investiguer pour apprendre comment, quand et pourquoi on a produit, par l'entremise de cet objet, une représentation d'un passé ou plutôt d'un autre. Le temps zéro de la patrimonialisation n'est alors plus le passé lointain dont le processus engendre la représentation, mais bien celui de la sélection, de la conservation ou de la valorisation, qui peuvent se produire plusieurs fois et être analysées chaque fois en fonction de leur contexte, en conviant par exemple les moyens administratifs et légaux ou l'environnement intellectuel de l'objet patrimonialisé (Morisset 2009), puis, la science évoluant, en enquêtant sur ses acteurs, voire même avec eux.

On parlera pendant quelques années d'un « processus de patrimonialisation », le temps que le mot se naturalise, ce qui ne tardera pas, tant la brèche ouverte dans la chasse-gardée institutionnelle du monument historique s'élargira rapidement. Les études de la patrimonialisation, qu'on appellera bientôt simplement études patrimoniales, offrent un nouveau corpus aux historiens, une pertinence renouvelée aux historiens d'art et une posture savante aux muséologues, pour ne nommer qu'eux (Jean Davallon fait d'ailleurs une distinction entre la muséologie comme « technologie du musée » et la « production de connaissances sur le musée » ; voir Davallon 2005). Dans cette fulgurante fondation d'une tradition épistémologique, le processus que

désigne la patrimonialisation mobilise aussi du côté des sciences sociales, notamment des sociologues et des géographes qui s'attachent, notamment, à le théoriser : des modèles en série vont, dès lors, servir de socle à ce nouveau domaine multidisciplinaire. Dans le quart de siècle qui a suivi *L'Allégorie du patrimoine*, ouvrage déjà cité de Françoise Choay, qui n'utilisait pas encore ce mot, la patrimonialisation s'est propagée à plus d'un millier d'articles, de livres et de thèses, nombre qui, compte tenu du bassin de francophones susceptibles de les lire, ne laisse pas d'étonner, non plus que la quantité de colloques, centres de recherche, chaires et réseaux, particulièrement au Québec, qui ont prêté vie à cette tradition épistémologique adossée au mot « patrimoine ». Des deux côtés de l'Atlantique, plusieurs collections de maisons d'édition les ont rejoints, et ces dernières années, les journaux à grand tirage de la francophonie révèlent que la patrimonialisation est même passée dans le langage courant.

Cette diffusion a connu une certaine résonance en espagnol, en portugais et, dans une moindre mesure, en italien, faisant sans doute écho au recours plus ou moins important au mot « patrimoine » et à ses traductions dans les cadres institutionnels : la loi italienne, par exemple se réfère toujours aux *beni culturali*, tandis que le Québec a adopté en 2011 la *Loi sur le patrimoine culturel*. Toutefois, hormis quelques rares exceptions, l'intérêt pour la patrimonialisation n'a pas d'équivalent en anglais.

À ce jour, par exemple, les moteurs de recherche sur Internet recensent dix fois plus d'occurrences du mot « patrimonialisation » que les adaptations anglaises qui en ont été tentées, bien souvent par des francophones, *heritagization* ou *heritagisation* ; plus récemment, *heritage-making* a connu un meilleur succès, sans toutefois atteindre celui de la patrimonialisation. Quelques percées en allemand, traduites parfois comme *heritageification* ou réalisées grâce au suffixe « *ierung* » (comme dans *industriekulturierung*, acte de rendre culturelle l'industrie) laissent penser, sans entrer dans une discussion sur la philosophie de la connaissance, que la patrimonialisation tient aussi de la tradition constructiviste qui court d'Emmanuel Kant aux théoriciens d'un poststructuralisme à la française (ou de ce qui a été reçu en tant que *French Theory*), à laquelle peuvent être associées l'idée de la patrimonialisation et sa réfutation du positivisme de la conservation patrimoniale en faveur d'une conception du patrimoine comme construit culturel et social. Publiées en anglais, les recherches de Regina F. Bendix (1997) tendent à confirmer cette lignée.

En anglais, certes, parallèlement à l'expansion du patrimoine, le terme *heritage*, comme celui de « patrimoine » face aux monuments historiques, semble avoir balisé une voie alternative à la *historic preservation* et autres dimensions de la conservation qui émaillaient ce champ professionnel. Ce champ scientifique nouveau est tout aussi déferlant ; il diffère cependant considérablement des études de la patrimonialisation, tant sur les plans théorique et méthodologique que culturel. Les *critical heritage studies*, qui désignent ce champ scientifique, sont peut-être toutefois elles aussi nées de la diffusion du mot « patrimoine » (Morisset 2018). Dès 1983, au Québec, on dénonçait qu'il soit, surtout en raison de son indéfinition, un instrument politique servant à cautionner des « gestes socialement inacceptables » (Noppen 1983).

En effet, il semble que la patrimonialisation patrimonialise, peut-être trop pour certains, voire qu'elle soit envahissante. Tout se passe comme si le nombre grandissant de chercheuses et chercheurs fédérés par la patrimonialisation avait eu un effet d'expansion du patrimoine, de concert avec un impact croissant sur la scène publique et une multiplication des politiques, entre autres sur la scène internationale et à partir d'organismes recourant au français parmi leurs langues officielles. Après la Convention pour la protection du patrimoine mondial, naturel et culturel, et en parallèle de la patrimonialisation, sont arrivées, par exemple, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe (CE 1985), la Convention pour la protection du patrimoine archéologique (CE 1992), la Charte du patrimoine bâti vernaculaire (ICOMOS 1999), la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (UNESCO 2003), la Convention-cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (CE 2005), la Charte pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux (ICOMOS 2008), pour ne nommer que celles-là. Comme se diversifiaient les disciplines que la patrimonialisation conduisait au patrimoine, et dans un contexte idéologique apparenté, les objets visés par les politiques se sont aussi démultipliés : c'est ce qu'on a appelé, d'abord timidement à la fin des années 1990, puis communément, le « tout-patrimoine ». Le patrimoine s'est répandu : l'encadrement de la propriété des biens culturels est devenu celui de la propriété intellectuelle de pratiques traditionnelles ; dorénavant, le droit sur le patrimoine s'entremêle avec le droit de l'environnement et les droits humains (Lixinski et Morisset 2024). En anglais, langue véhiculaire de plus en plus dominante ces dernières décennies, cette propagation du patrimoine fait figure d'invasion : « Heritage is everywhere ! », s'insurgeait dès 1996 David Lowenthal, à qui l'historiographie attribue la paternité du *critical turn* des *heritage studies* (Gentry et Smith 2019).

Développées dans la lignée des *cultural studies* et mobilisant de même la *critical theory*, les *critical heritage studies* se sont massivement diffusées, en moins de dix ans, autour du projet de déconstruire l'acte sociopolitique du patrimoine pour le départir de ses narratifs occidentalocentrés sur, entre autres, la nation (coloniale) et les rapports de classe. Elles prennent appui sur un outil heuristique bien différent de la patrimonialisation : c'est l'*authorised heritage discourse*, inventé par Laurajane Smith en 2006. Les *critical heritage studies*, qui se pratiquent en anglais comme les études de la patrimonialisation se pratiquent en français, et plutôt à partir de l'anthropologie et des sciences sociales que de l'histoire de l'art et de l'architecture et des sciences humaines, investiguent en effet le discours.

Matériel ou immatériel, l'objet que débusque le processus de patrimonialisation y est marginalisé à la faveur des énoncés politiques, théoriques, praxéologiques, sociaux, etc. assujettis à des méthodes d'analyse du discours, qui évacuent aussi la temporalité des processus et l'historicité chère aux études du passé. Ces *critical heritage studies* se sont notamment épanouies par l'entremise d'une association qui a, en 2012, pris ce nom (*Association of critical heritage studies*) – à l'instar, pour la patrimonialisation, du *Réseau des chercheurs sur les patrimonialisations*, né quelques années auparavant – et dans une revue, l'*International Journal of Heritage Studies*, dans les pages de laquelle les auteurs spécialisés en *conservation* ont fait place à ceux s'identifiant aux *cultural studies*. Depuis l'apparition de l'*authorised heritage discourse*, les maisons d'édition Routledge et Springer se sont dotées de plusieurs

collections sur le *heritage*, dont les publications dépassent maintenant nettement, en nombre, celles qui ont un temps peuplé les bibliothèques en français. Le paradigme critique a aussi, dans sa progression, surclassé radicalement la recherche documentaire ou praxéologique sur les objets ou leurs enjeux de conservation.

Parallèlement, avec l'apparition du patrimoine dit « immatériel », frontalement opposé au monument historique, et l'essor corollaire d'une ethnologie renouvelée, représentée entre autres par les recherches de Valdimar T. Hafstein (2018), l'étude de la patrimonialisation s'est tout particulièrement déployée dans le secteur des musées. Tout en s'hybridant avec les recherches sur le *heritage*, terme dépourvu de l'empreinte sémantique et analytique que le monument historique avait un temps laissé sur le patrimoine, elle y a rejoint les débats de plus en plus vigoureux sur les enjeux de décolonisation et, au sein de cette arène, un corps important d'anthropologues, qui en discutaient, souvent en anglais, depuis quelques décennies ; c'est à cette enseigne qu'un bon nombre d'entre eux avaient d'ailleurs intégré les rangs des *critical heritage studies*. Sous l'effet de normalisation du droit international, qui tient un rôle évidemment prééminent dans ces discussions menées principalement en sciences sociales, le processus de patrimonialisation et l'analyse des objets patrimonialisés (et à patrimonialiser) ont cédé une place à l'analyse des acteurs et des discours, notamment de la restitution, parmi les sujets de prédilection des études des francophones sur le patrimoine. Si ce nouvel élargissement a mis en valeur des recherches sur le patrimoine dans d'autres régions de la francophonie – l'étude de Felwine Sarr et Bénédicte Savoie (2018) sur les spoliations du patrimoine africain a connu à cet égard un retentissement salutaire –, celles-ci s'écartent néanmoins du paradigme de la patrimonialisation, ou au moins de ses itérations premières, particulièrement lorsqu'elles cèdent à la tentation de l'internationalisation à l'anglaise. Même en France, un nombre croissant de recherches enquêtent dorénavant plutôt sur l'*authorized heritage discourse* ou simplement sur un *heritage* plus englobant encore que le patrimoine : *heritage* se réfère en effet généralement à l'histoire, au passé ou à l'identité culturelle, tandis que, pour ce qui dispose d'une reconnaissance politique ou d'une autre protection institutionnelle, le discours spécialisé anglais mobilise encore une gamme de termes plus précis, comme *antiquities*, *monuments*, *historic landmarks*, etc. C'est d'ailleurs sous cet angle qu'un équivalent des processus de patrimonialisation, comme on les avait « découverts » en 1992, se trouve maintenant en anglais dans la revue *Future anterior: Journal of historic preservation, history, theory, and criticism*, fondée en 2004 au Minnesota.

En français, un peu comme le monument historique s'était trouvé en minorité dans le patrimoine, les disciplines et les méthodes qui s'attachaient à la fin du XX^e siècle à retracer le parcours historique ou matériel des objets patrimoniaux – à commencer par le monument historique – s'estompent aussi maintenant dans la mer des *critical heritage studies*. Bien des institutions et des formations consacrées à la « conservation des monuments et des sites », comme on en parlait dans les années 1960 et 1970, paraissent mal résister aux transformations scientifiques et politiques dans lesquelles le patrimoine a aussi, paradoxalement, entraîné la patrimonialisation. Si la tendance à l'aplanissement idiomatique et disciplinaire se confirme, faisant (avec d'autres cultures scientifiques) de la patrimonialisation sa victime, on ne peut prédire ce qui arrivera des savoirs sur les passés dont elle a popularisé la science, ni des

objets auxquels elle a, parfois, conféré une nouvelle pertinence sociale ou culturelle. Sans la patrimonialisation, il y a ainsi fort à parier que le patrimoine disparaisse des épistémologies francophones du XXI^e siècle. Il pourra prendre d'autres noms, d'autres figures, ou s'évanouir simplement.

Références

Barbe, N., 2008, « La mission du Patrimoine ethnologique comme instrument de gouvernamentalité », HAL – Open science, <https://shs.hal.science/halshs-00353808v1/document>

Bendix, R.F., 1997, *In Search of Authenticity: The Formation of Folklore Studies*, Madison, The University of Wisconsin Press.

CE, Conseil de l'Europe, 1985, *Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe*, Grenade, 3 octobre, <https://rm.coe.int/168007a094>

CE, Conseil de l'Europe, 1992, *Convention pour la protection du patrimoine archéologique (révisée)*, La Valette, 16 janvier, <https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/valletta-convention>

CE, Conseil de l'Europe, 2005, *Convention-cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société*, Faro, 27 octobre, <https://rm.coe.int/1680083748>

Choay, F., 1992, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Le Seuil.

Davallon, J., 1991, « Produire les hauts lieux du patrimoine », in A. Micoud (dir.), *Des hauts-lieux. La construction sociale de l'exemplarité*, Paris, CNRS Éditions : 85-102, <https://doi.org/10.3917/cnrs.micou.1991.01.0085>

Davallon, J., 1992, « Introduction. Le public au centre de l'évolution du musée », *Publics et musées*, (2) : 10-18, https://www.persee.fr/doc/pumus_1164-5385_1992_num_2_1_1013

Davallon, J., 2005, « Penser la muséologie », in Programme international conjoint de Doctorat en muséologie, médiation et patrimoine, Sainte-Foy, MultiMonde : 69-98.

Dramard, E., 1902, « Patrimoine », *La Grande Encyclopédie, inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Tours, Imprimerie A. Arrault.

Dufour, A.-H., 1992, *Ethnologie et patrimoine au Ministère de la Culture. Usages sociaux de l'ethnologie*, Le Creusot, France, juin, HAL-Open science, <https://hal.science/hal-01958116/file/MMSH-GL-21330.pdf>

Finkelkraut, A. et M. Gauchet, 1988, « Malaise dans la démocratie. L'école, la culture, l'individualisme », *Le Débat*, (51) : 130-152, <https://shs.cairn.info/revue-le-debat-1988-4-page-130?lang=fr>

Gentry, K. et L. Smith, 2019, « Critical heritage studies and the late twentieth century heritage canon », *International Journal of Heritage Studies*, 25 (2) : 1-21, <http://dx.doi.org/10.1080/13527258.2019.1570964>

Hafstein, V.T., 2018, *Making Intangible Heritage: El Condor Pasa and Other Stories from Unesco*, Bloomington, Indiana University Press.

Hordé, T. et A. Rey, 2005, « Patrimoine », in A. Rey (dir.), *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Le Robert, p.?

ICOMOS, 1964, *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites*, https://admin.icomos.org/wp-content/uploads/2025/03/Venice_Charter_FR.pdf

ICOMOS, 1999, *Charte du patrimoine bâti vernaculaire*, https://admin.icomos.org/wp-content/uploads/2023/01/vernacular_f.pdf

ICOMOS, 2008, *Charte pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*, https://admin.icomos.org/wp-content/uploads/2025/03/interpretation_FREN.pdf

Leniaud, J.-M., 1992, *L'utopie française. Essai sur le patrimoine*, Paris, Mengès.

Lixinski, L. et L.K. Morisset (dir.), 2024, *Routledge Handbook of Heritage and the Law*, Londres, Routledge.

Lowenthal, D., 1996, *Possessed by the Past: The Heritage Crusade and the Spoils of History*, New York, Free Press.

Lyotard, J-F., 1979, *La Condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Éditions de minuit

Mathieu, J., 1995, « Pour une morphogenèse du passé », Jacques Mathieu (dir.), *La mémoire dans la culture*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Maurel, C., 2010, *Histoire de l'UNESCO. Les trente premières années, 1945-1974*, Paris, L'Harmattan.

Menger, P.-M., 1991, « L'évaluation de l'œuvre d'art dans son horizon temporel », *Cahiers de recherches sociologiques*, (16) : 75-87, <https://doi.org/10.7202/1002129ar>

Morisset, G., 1940, *Rapport de l'inventaire des œuvres d'art de la Province de Québec*, Québec, Gouvernement du Québec.

Morisset, L.K., 2009, *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale*, Québec et Rennes, Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Rennes.

Morisset, L.K., 2018), « But what are we really talking about? From patrimoine to heritage, a few avenues for reflection », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, 52 (1), <https://doi.org/10.3138/jcs.2017-0077.r1>

Noppen, Luc (1983), « Le patrimoine, un mot magique », *Continuité*, n° 19, printemps, p. 4.

Nora, P. (dir.), 1984-1992, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard.

Poulot, D., 1988, « Le musée entre l'histoire et ses légendes », *Le Débat*, (49) : 69-84, <https://shs.cairn.info/revue-le-debat-1988-2-page-69?lang=fr>

Poulot, D., 1992a, « Bilan et perspectives pour une histoire culturelle des musées », *Publics et musées*, (2) : 125-148, <https://doi.org/10.3406/pumus.1992.1018>

Poulot, D., 1992b, « Le patrimoine universel : un modèle culturel français », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39 (1) : 29-55, <https://doi.org/10.3406/rhmc.1992.1619>

Richard de Radonvilliers, J.-B., 1845, *Enrichissement de la langue française. Dictionnaire de mots nouveaux*, Paris, Léautey.

Rautenberg, Michel (2003), *La rupture patrimoniale*, Grenoble, éditions À la Croisée.

Riegl, A., 1903, *Der Moderne Denkmalkultus – Sein Wesen und Seine Entstehung*, Vienne et Leipzig, W. Braumüller.

Sarr, F. et B. Savoy, 2018, *Restituer le patrimoine africain*, Paris, Philippe Rey.

Smith, L., 2006, *Uses of Heritage*, Londres, Routledge.

Tornatore, J.-L., 2004, « La difficile politisation du patrimoine ethnologique », *Terrain*, (42) : 149-160, <https://doi.org/10.4000/terrain.1791>

UNESCO, 1954, *Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflits armés*, La Haye.